fédération des services publics la cgt

Montreuil, le 26 novembre 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Objet : Préavis de grève pour le 2 décembre 2014

Madame la Ministre,

Créant une situation unique en Europe, la loi de juillet 2003 sur l'archéologie préventive a privatisé la maîtrise d'ouvrage des fouilles devant être réalisée sur des sites menacés de destruction par des projets d'aménagement.

Les entreprises privées, quasi inexistantes en 2003, se sont multipliées et ont développé une politique de prix agressive, au détriment de la qualité scientifique de ces travaux de recherche et des conditions de travail de leurs salariés. En 2013, ces opérateurs privés ont réalisé plus d'un tiers des fouilles préventives, chiffre encore en progression en 2014.

Émargeant sans vergogne à de nombreuses aides fiscales, dont le crédit impôt recherche alloué sans contrôle, la vingtaine d'actionnaires propriétaires de ces sociétés s'est enrichie de façon considérable.

Dans un objectif de rentabilité financière, l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive et les services des collectivités territoriales se sont engagés dans une concurrence effrénée avec les entreprises privées, mais aussi entre services publics.

Pour les services archéologiques des collectivités, frappés par la baisse de la dotation globale de fonctionnement et la réforme des collectivités, cette politique se traduit par des dizaines de suppressions d'emploi, le développement de la précarité et des menaces de fermeture de service. Pour les agents encore en poste elle est synonyme de dégradation des conditions de travail et d'abandons de missions telles la valorisation du patrimoine et la diffusion de la connaissance.

Depuis 2012, malgré les engagements antérieurs, la majorité politique actuelle n'a pris aucune mesure pour mettre un terme à ces dérives qui s'aggravent de jour en jour.

… / …

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.spterritoriaux.cgt.fr - email : fdsp@cgt.fr

Personnel actif et retraité des communes, départements, régions, intercommunalités, services départementaux d'incendie et de secours, du logement social, du secteur privé de l'eau et de la thanatologie

Avec les archéologues des collectivités territoriales, la CGT revendique :

- Le retour à une maîtrise d'ouvrage publique des fouilles préventives ;
- La fin de la concurrence commerciale en archéologie ;
- La mise en place d'un pôle public permettant de réelles collaborations entre les services du Ministère de la Culture, l'INRAP, le CNRS et les services archéologiques de collectivité ;
- La titularisation de tous les agents précaires sur besoins permanents ;
- De réelles passerelles entre les institutions publiques.

C'est pourquoi, dans le cadre unitaire CGT Fonction Publique, FSU, SOLIDAIRES, CNT, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève pour la journée d'action du 2 décembre 2014 pour une durée de 0 à 24 heures et pour l'ensemble des personnels concernés de son champ professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Sylvie GUINAND,

Secrétaire fédérale